

La Graine : monnaie alternative locale

Créée à Montpellier, *la Graine* est une monnaie locale, écologique et solidaire, complémentaire de l'euro, qui se développe dans le département de l'Hérault, notamment sur le territoire du bassin de Thau et de la commune de Frontignan la Peyrade.

Dans toute la France, plus de 80 monnaies locales complètent l'euro, dont une quinzaine en Occitanie. Leur objectif est notamment de développer l'économie locale grâce aux achats du quotidien dans des commerces de proximité et en faveur de produits locaux.

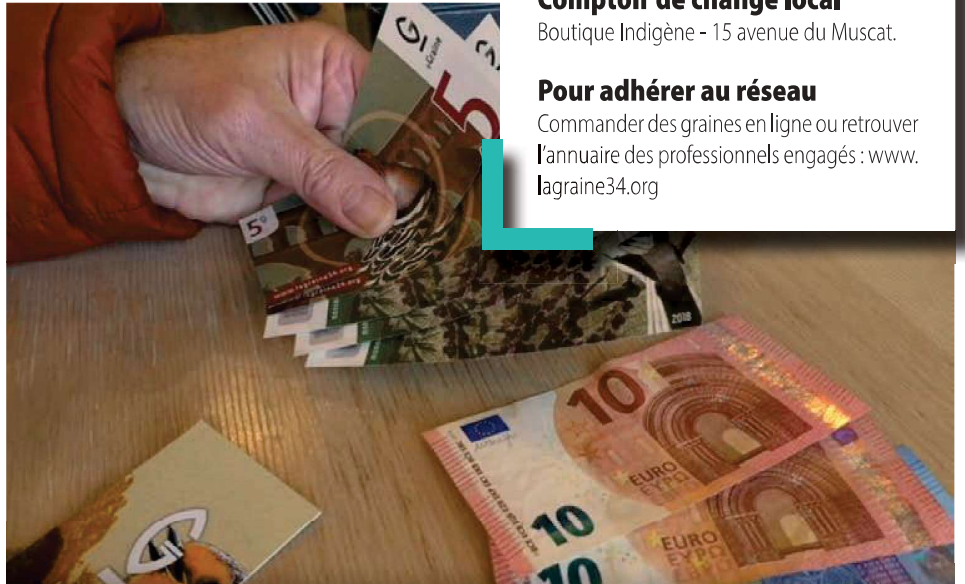
Un moyen simple de faire germer une dynamique locale éco-responsable !

Créée par des citoyens montpeliérains, via l'association Alternative pour un Développement Économique et Social Local (ADESL), *la Graine* est une monnaie, financée par les dons et les frais d'adhésion, qui est disponible à la fois pour les entreprises et pour les consommateurs. Elle s'adresse à tout particulier et tout producteur de biens et services qui

La Ville soutient pleinement cette démarche associative qu'elle a facilitée via le service action économique et commerciale qui a fait le lien avec les professionnels locaux.

Patrick Bourmond

Conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat



[EN PRATIQUE]

Adhésion à l'ADESL

Prix libre pour les particuliers / autour de 40€ pour les professionnels qui souhaitent faire partie du réseau.

Comptoir de change local

Boutique Indigène - 15 avenue du Muscat.

Pour adhérer au réseau

Commander des graines en ligne ou retrouver l'annuaire des professionnels engagés : www.lagraine34.org

s'engage à favoriser une économie circulaire dynamique locale et une consommation responsable. L'usage de cette monnaie contribue au respect de l'environnement, avec les circuits courts, à la solidarité, avec pour objectif de mettre en relation les acteurs locaux, et à la démocratie, car elle est gérée par un comité élu par les membres du réseau. Elle permet une réappropriation de la monnaie, mais également un levier de transformation de notre consommation, de nos échanges et de notre organisation économique collective.

Une graine est égale à 1 euro

Légalement, la Graine billet ou coupon est un titre spécial de paiement ayant le même cadre juridique qu'un

ticket restaurant ou un chèque cadeau. Les coupons sont sécurisés et disponibles dans 5 montants différents : 1, 2, 5, 10 et 20 graines. Elle existera bientôt sous forme de monnaie électronique.

Comment se procurer des graines ?

Pour se procurer des billets, il suffit d'être adhérent de l'ADESL puis se rendre dans un comptoir de change ou commander en ligne pour convertir ses euros en graines. Pour Frontignan la Peyrade, le comptoir de change se trouve à la boutique Indigène, qui fait partie des 162 professionnels de l'Hérault, dont 26 dans le bassin de Thau, chez lesquels on peut payer en graines. ●